

Département du
Bas-Rhin

* * *

Arrondissement de
Saverne

* * *

Nombre des conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents

12

COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

Procès-verbal du Conseil Municipal du 3 octobre 2022

Le 3 octobre 2022, le Conseil Municipal de la Commune de STUTZHEIM-OFFENHEIM, légalement convoqué en date du 26 septembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Charles LAMBERT, Maire.

Secrétaire de séance : Fabienne PERSONENI-LEVAUX.

Présents : Lise BONNET, Christophe DELMULLE, Laure DEVIVIER, Jonathan FUSSLER, Muriel GANGLOFF, Philippe GARTISER, Estelle HALTER, Christian HUFSCHEMITT, Jean-Charles LAMBERT, Fabienne PERSONENI-LEVAUX, Marie-Paule RUI, Claude SIEGWALD

Excusés : Laurence BOUR donne pouvoir à Claude SIEGWALD, Valérie GRANGER donne pouvoir à Fabienne PERSONENI-LEVAUX

Absents : François LUTZ.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 05/09/2022,
- Rapport d'activités, des commissions et de la Communauté de communes,
- Point travaux :
 - Travaux salles des Loisirs et salle de la Souffel : choix des entreprises
 - Pistes cyclables et voie bus
- Désignation du correspondant incendie et secours
- Base adresses nationales
- Ressources Humaines
- D.I.A.
- Point divers.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2022

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 septembre 2022 est lu et adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités, des commissions et de la Communauté de Communes

Fabienne PERSONENI-LEVAUX indique avoir participé à une réunion de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP), qui traite de nombreuses questions d'urbanisme en lien avec les services de la Mairie. Plusieurs nouveautés sont à noter, et notamment la levée de leur « Plan de Continuité de l'Activité » mis en place suite à l'épidémie de COVID-19. Cela signifie que l'agence va reprendre les déplacements en mairie pour répondre aux besoins des secrétaires, comme c'était le cas avant le virus.

Christian HUFSCHEMITT a participé à la réunion des agriculteurs le 28 septembre, dont l'objet principal était la protection du Grand Hamster d'Alsace. De nombreux acteurs étaient présents, et notamment des représentants de la chambre d'agriculture, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), de Vinci, ainsi qu'une quarantaine de villageois.

Les objectifs principaux de cette réunion étaient de faire le bilan de la campagne 2022, de préparer les assolements « Hamsters », et de discuter de la gestion des abords du Grand Contournement Ouest (GCO).

La population de Hamsters est en augmentation constante dans la zone de la commune ; elle demeure

cependant sous le seuil de viabilité pour l'espèce, estimé à 1 500 terriers sur les 700 hectares, mais près de 300 terriers ont été comptés cette année, contre moins de 150 l'année dernière.

Les zones de blé non récolté dans le but de protéger les Hamsters, qui représentent une dizaine d'hectares sur l'ensemble des parcelles de la zone, semblent donc porter leurs fruits et aider l'espèce à prospérer. Il est néanmoins notable que si les agriculteurs bénéficient de compensations financières pour le non-fauchage du blé, celles-ci ne valent pas les recettes que les exploitants pourraient engendrer en vendant le blé à son prix actuel.

Le blé non-récolté pourra être fauché à partir du 15 octobre ; s'il est conforme, des volaillers pourront l'acheter. Sinon, il sera utilisé pour de la méthanisation.

Muriel GANGLOFF a participé à l'inauguration de la piste cyclable Schnersheim-Lampertheim, dont l'organisation était une réussite selon elle.

Estelle HALTER s'est rendue au Conseil Communautaire le 8 septembre 2022. Suite à l'appel d'offres pour le renouvellement du marché électricité, Truchtersheim subira une augmentation annuelle de 150 000 € par rapport au précédent contrat pour l'ensemble des bâtiments.

L'Eurométropole de Strasbourg (EMS) a répondu aux réserves émises par la Communauté de Communes concernant la Zone à Faibles Émissions (ZFE) imposée par l'Etat à l'EMS en proposant des dérogations dénommées « dispositif 24 h ». Ce dispositif permettra aux personnes non-autorisées à circuler dans l'EMS en raison d'un mauvais Crit'Air d'y accéder tout de même par dérogation pendant 24 h, douze fois dans l'année.

Estelle HALTER indique également qu'un contrat de service civique a été établi avec Noé DANIEL, qui sera signé prochainement. Selon des parents d'élèves, la classe de M. MOREAU rencontre quelques difficultés, mais des solutions sont envisagées pour permettre une meilleure organisation, notamment grâce à l'intervention de Mme BASTIEN, inspectrice de l'éducation nationale.

La semaine « sportive et citoyenneté » avait lieu du 19 au 23 septembre 2022. L'école a obtenu la labellisation « génération 2024 » qui lui permettra d'accéder à des événements en rapport avec les Jeux Olympiques Paris 2024.

Philippe GARTISER indique que les traçages des passages piétons sur le ban communal ont été réalisés en partie, et seront terminés durant la première semaine d'octobre.

Monsieur le Maire indique avoir rendu visite à la doyenne du village, Mme ADLOFF, qui fêtait son 102^{ème} anniversaire le 21 octobre 2022, selon la météo.

3. Point travaux

Travaux d'extension des salles des Loisirs et de la Souffel : choix des entreprises

Lors du Conseil Municipal du 4 juillet 2022, treize des quinze lots composant le marché de travaux pour la rénovation et l'extension des salles des Loisirs et de la Souffel ont été attribués à des entreprises. Les deux lots restants ont dû être déclarés infructueux ; en effet, aucune offre satisfaisante n'a été réceptionnée concernant le lot 03 – couverture étanchéité zinguerie, et le lot 14 – électricité a été modifié au vu de l'augmentation substantielle du coût de l'électricité et de la mise en place de tarifs bleus réglementés en remplacement du tarif jaune.

Une nouvelle consultation a donc été réalisée pour ces deux lots, et la Commission d'Appel d'Offres

s'est réunie le 3 octobre 2022 pour donner son avis concernant le choix des entreprises.

Des offres satisfaisantes ont été réceptionnées pour le lot 14, qui peut être attribué.

Néanmoins, seules deux offres ont été rendues pour le lot 03, l'une non recevable car incomplète, et l'autre insatisfaisante car proposant un prix plus de 100 000 € supérieur à l'estimation du maître d'ouvrage.

La Commission d'Appel d'Offres propose ainsi de déclarer le lot 03 infructueux une nouvelle fois, et de le scinder en deux pour le nouvel appel d'offres : un lot sera consacré à la toiture plate du nouveau bâtiment, et le deuxième à la toiture courbe en métal de la salle de la Souffel, en raison de la différence de technique impliquée pour ces travaux.

2022-24 : ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX SALLE DE LA SOUFFEL ET SALLE DES LOISIRS : Lots 03 et lot 14

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des résultats de la re-consultation et négociation relative aux deux lots déclarés infructueux lors du Conseil Municipal du 4 juillet 2022 concernant le marché de travaux en vue de l'extension et modernisation de la salle des Loisirs, et la rénovation énergétique et mise aux normes de la salle de la Souffel.

Jean-Charles LAMBERT, président de la Commission d'Appel d'Offres, précise les modalités qui ont permis d'aboutir aux propositions d'attribution suivantes :

N° et intitulé du lot		Entreprise retenue	Montant en € HT
14	ÉLECTRICITÉ	E3C	202 529,81 €
Lot infructueux			
03	COUVERTURE ÉTANCHÉITÉ ZINGUERIE		
TOTAL DES TRAVAUX HORS LOT INFRUCTUEUX			1 523 442,93 €

Sur la base de l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 3 octobre 2022, le Conseil Municipal, avec 12 voix POUR et 2 voix CONTRE (Laurence BOUR et Claude SIEGWALD),

APPROUVE la conclusion de ces marchés de travaux,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pistes cyclables et voie bus

Le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) doit se réunir au courant du mois de novembre pour définir le montant que la Communauté de Communes devra verser au titre de la compensation environnementale Hamsters pour la construction de la piste cyclable entre Stutzheim-Offenheim et Oberhausbergen.

Les travaux de modification du rond-point à l'entrée de Stutzheim pourront toutefois commencer pendant les vacances de la Toussaint ; la circulation y sera alternée pendant une semaine.

4. Désignation du correspondant incendie et secours

Suite au décret du 29 juillet 2022 créant la fonction de conseiller municipal incendie et secours, un élu municipal doit être nommé pour exercer les fonctions de référent en matière d'incendie et de secours.

Christian HUFSCHEMITT est ainsi nommé pour assurer le rôle de correspondant incendie et secours.

5. Base adresses nationales

Dans le cadre des missions de l'État consistant à établir une base répertoriant toutes les habitations de France, les Maires sont amenés à compléter cette base en y indiquant les rues et tous les numéros des habitations de Stutzheim-Offenheim.

Une formation aura lieu à ce sujet vendredi 7 octobre 2022 de 10 h à 12 h. Les élus disponibles sont invités à y participer car ils seront par la suite sollicités pour compléter la base.

6. Ressources Humaines

Suite à la demande des secrétaires, une journée de télétravail par semaine leur sera accordée le jeudi, jour où l'accueil téléphonique et physique est fermé. Cette décision doit d'abord faire l'objet d'un avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion du Bas-Rhin, instance représentative du personnel, qui se réunira à la fin du mois de novembre.

Une délibération sera ensuite proposée à ce sujet au Conseil Municipal de décembre.

7. Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.)

En septembre 2022, une D.I.A. a été réceptionnée :

Date dépôt	Adresse	Superficie	Vendeur	Acquéreur
27/09/2022	14 route du Kochersberg	4 a 64 ca	ENGELDINGER Bernadette STENGER Jean ENGELDINGER Geneviève ENGELDINGER Hubert	GEST Frédéric et FLECKSTEINER Camille

8. Point divers

Organisation de la journée citoyenne 2023 : Il est préconisé de la faire le 13 mai 2023, mais la date peut être reportée à un autre jour du mois de mai. Les élus sont appelés à réfléchir à son organisation.

Liste de distribution des So wie SO : La liste de distribution des So wie SO est actualisée pour y intégrer les nouvelles habitations de Stutzheim-Offenheim.

Commission culture : Les élus sont sollicités pour trouver des idées concernant l'inauguration de la piste cyclable, qui aura probablement lieu en septembre 2023, ainsi que pour lancer une réflexion sur l'inauguration des nouvelles salles, qui devrait se dérouler en 2024.

Un groupe d'élus composé de Fabienne PERSONENI-LEVAUX, Estelle HALTER, Muriel GANGLOFF, Jonathan FUSSLER et Christophe DELMULLE est créé dans le but de lancer les réflexions sur ces événements.

Il faudra également prochainement commencer à réfléchir à l'organisation de la fête du cinquantième anniversaire de la fusion de Stutzheim et Offenheim, qui aura lieu au courant de l'année scolaire 2025-2026.

Tour de table :

Philippe GARTISER rappelle que le Football Club de Stutzheim-Offenheim organise la fête de la bière le 22 octobre à la salle des Loisirs.

Estelle HALTER rappelle que le repas des aînés aura lieu le 4 décembre 2022. Les enfants du périscolaire participeront à la décoration des tables et à la confection des menus, ainsi qu'à diverses animations.

Elle indique également que le Comité Consultatif de la Vie Associative (CCVA), qui s'est réuni le 13 septembre 2022 à propos des festivités de Noël, avance sur ce sujet. Le parcours de Noël aura lieu les 10 et 11 décembre de 15 h à 20 h, et rassemblera de nombreux acteurs de la commune.


La prochaine réunion aura lieu le 11 octobre 2022 à 19 h.

Fabienne PERSONENI-LEVAUX rappelle que les foulées roses du Kochersberg / Ackerland auront lieu samedi 8 octobre à Fessenheim-le-bas. Le départ aura lieu à 17 h. Elle donne rendez-vous aux élus souhaitant y participer sous l'arche du départ.

Monsieur le Maire indique qu'une commémoration avec chant des enfants et lâcher de colombes aura lieu le 11 novembre à 10 h 30 au monument de la paix entre Stutzheim et Offenheim.


La séance est levée à 22 h.

La secrétaire de séance,


Fabienne PERSONENI-LEVAUX



Le Maire,


Jean-Charles LAMBERT

